



Association Loi 1901, à but non lucratif

## Mise en place du L.M.D.

### Objectifs généraux et réflexions ANFIC

**2003-2008**

**VERSION 3**

#### **Groupe de travail :**

Valérie Denis (Nancy), Marielle Blanc (Auxerre), Isabelle Boissonnas (Paris), Christine Buzenet (Paris), Marion Carayol (Paris), Florence Chichoux (Bourg en Bresse), Pascale Daune (Amiens), Sylvie Duquenois (Paris), Anne-Claude Gaillard (Paris), Bénédicte Kerdauid (Brest), Nicole Mesnil-Gasparovic (Paris), S.Rommelaere (Paris), Prisca Wetzel (Paris), Anne Paris (Dieppe), Isabelle Paulard (Brest), Louise Mouko (Le Blanc Mesnil)

Avec la validation du Collège National des Sages-Femmes

*ANFIC sages-femmes, 2008*

# Mise en place du L.M.D :

## Objectifs généraux et réflexions ANFIC

### ETAPE 1

**Le champ de spécificité de l'association nous a permis de réfléchir globalement à la rénovation nécessaire de l'enseignement des sages-femmes, et à définir le concept de compétence. L'étude des textes de la réforme L.M.D. et leurs recommandations pédagogiques nous a amené à projeter la construction de modèles d'unités d'enseignement.**

#### **Buts de l'étape 1 :**

- Réaliser un état des lieux de la formation des sages-femmes en France <sup>1</sup>
- Rechercher des modèles d'enseignement sage-femme internationaux <sup>2</sup>
- Ouvrir la réflexion sur les compétences professionnelles de la sage-femme d'après les recherches internationales, et la définition internationale de la sage-femme <sup>3</sup> et le référentiel métier des sages-femmes françaises élaboré en 2007<sup>4</sup>
- Construire des modèles pédagogiques selon les compétences professionnelles<sup>5</sup>

<sup>1</sup> fiches formation-action, ANFIC, 2002 (Annexe 1)

<sup>2</sup> Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni et en référence au Journal officiel de l'Union Européenne, L 255/44, 30.9.2005 –Section 6 pour les sages-femmes

<sup>3</sup> OMS (Annexe 2)

<sup>4</sup> CASSF Collectif Associatif et Syndical des sages-femmes

<sup>5</sup> Dossier ANFIC « Méthodologie de construction de programme par compétences, exemples concrets » (Annexe 3)

### ETAPE 2

**Notre mission est de placer nos requêtes de réforme de l'enseignement des sages-femmes dans un contexte d'amélioration de la périnatalité en France, et en tenant compte des besoins exprimés par les usagers.**

#### **Buts de l'étape 2 :**

- Envisager dans le cursus la préparation à tous les modes d'exercice (services hospitaliers, secteurs libéral et territorial)
- Réfléchir sur un schéma optimal de la composition des équipes pédagogiques dans les écoles de sages-femmes
  - Discuter les missions des sages-femmes enseignantes dans le cadre d'un enseignement en université
  - Proposer l'émergence du statut de maître de stage (formation à l'expertise professionnelle et au tutorat)
  - Assister le développement du rôle des sages-femmes praticiennes dans l'enseignement; statut d'enseignant associé à définir
  - Soutenir la dynamique de mise en place du tutorat des étudiants dans le cadre d'une alternance par la création de séminaires de formation<sup>6</sup>
- Continuer à faire le point sur les avancées de l'éducation des sages-femmes en Europe en participant aux rencontres et travaux de l'EMA (European Midwives Association)
- Participer à la stimulation du développement de la recherche professionnelle sage-femme (méthodologie, diffusion des travaux, site Internet )

<sup>6</sup> *Dix points pour le développement du tutorat (CASSF : rapport sur la formation pratique des étudiants sage-femme, 2004), séminaires ANFIC 2006-2009 – Annexe 4 -*

# UN MASTER SAGE-FEMME

## Obtention du Diplôme d'Etat de sage-femme

### DOMAINE SANTE DE LA FEMME ET DE L'ENFANT : discipline Sage-femme

#### Objectifs généraux :

- Répondre aux **champs spécifiques de la sage-femme** tel qu'il est prévu dans le code de santé publique et **les valeurs** choisies par la profession
- Adapter la formation des sages-femmes au contexte de l'organisation périnatale actuelle
- Fournir les connaissances scientifiques nécessaires aux acquis cliniques et techniques dans les champs majeurs liés au contexte de l'exercice professionnel des sages-femmes
- Garantir une formation spécifique à **l'art obstétrical sage-femme**, à son champ scientifique et aux **besoins des femmes et des enfants**
- Renforcer la place de la sage-femme comme **acteur de santé publique** ayant saisi le concept d'éducation à la santé (information individuelle et collective, actions de communication, méthodologies et outils d'éducation à la santé, promotion de l'hygiène de vie)
- Mettre en place des conditions d'enseignement optimales pour garantir un **apprentissage de qualité**
  - Inclure le **raisonnement clinique**, la dynamique de recherche, la responsabilité
  - Favoriser **l'autonomie** de l'étudiant dans le but de développer sa réflexivité et des qualités d'autoévaluation dans le but de gérer sa formation médicale continue
  - Développer chez l'étudiant des compétences disciplinaires et transversales
  - Initier l'étudiant à **l'analyse et à la synthèse critique** dans le cadre d'une médecine basée sur les données probantes
  - Garantir la pratique d'une deuxième langue
  - Garantir une organisation permettant une progression dans l'apprentissage, et un dialogue enseignant-enseignant (tutorat, supervision)
  - Accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel

- Développer un **système d'évaluation** qui rend compte des compétences acquises par l'étudiant
  - Assurer des évaluations cliniques en contexte authentique – *Annexe 5-*
  - Développer l'évaluation formative, permettant un dialogue enseignant-enseigné, en incluant les compétences transversales
  - Développer une évaluation sommative et certificative par l'emploi d'outils docimologiques, n'évaluant pas que les seules connaissances théoriques, visant à évaluer des tâches complexes (grilles critériées, test de concordance de script, QCM à choix diversifié et adapté à la pratique professionnelle des sages-femmes, portfolio)
- Garantir un système d'évaluation de la qualité de l'enseignement

**Le Master Sage-femme organisera l'enseignement des sages-femmes à leurs futurs pairs, pour garantir l'expertise professionnelle, tout en intégrant une collaboration pluridisciplinaire.**

Dans le cadre du développement universitaire pour les sages-femmes, il est primordial de former à l'enseignement des sages-femmes praticiennes, ayant des références solides dans leur exercice obstétrical. Leur légitimité sera renforcée par une formation universitaire complémentaire.

5

Le programme d'étude décliné en unités d'enseignement (UE) (Cf. Tableau pages suivantes) sera fondé sur les compétences professionnelles des sages-femmes (cf Référentiel de compétences des sages-femmes –CASSF, 2007-). Des unités d'enseignement optionnelles propres à chaque université seront proposées. Les unités d'enseignement seront construites d'après une planification favorisant une progression et la transdisciplinarité. Pour chacune, les pré-requis, buts, finalités et moyens d'apprentissage, ainsi que les modalités d'évaluation seront définis. Les UE comprendront un entraînement pratique et/ou une mise en situation clinique (stages, groupes d'apprentissage au raisonnement clinique).

En M2, l'étudiant au fait de son apprentissage clinique, travaillera au plus près de tous les modes d'exercice professionnel de la sage-femme, et sera préparé à comprendre la nécessaire collaboration des acteurs du système de santé. Cet apprentissage intégrera les aspects de législation, d'organisation, de gestion des différents niveaux de soins.

À l'issue de ce master la sage-femme sera capable d'accompagner les actions de protection de la santé en France et en Europe.

Comme l'a souligné un rapport de l'OMS pour la formation des médecins généralistes, il peut sembler plus réaliste de commencer par des opérations ponctuelles. La formation des sages-femmes dans un contexte universitaire prendra du temps. En conséquence la réalisation d'un **projet pilote, évalué à court terme**, avant l'application complète d'un programme, peut permettre de corriger les erreurs sans risque à long terme.

## PROPOSITIONS UNITES D'ENSEIGNEMENT CURSUS SAGE-FEMME.

### Tronc commun (ossature 70 à 80% des enseignements)

Les ECTS sont attribués aux modules de l'ossature et aux modules optionnels (définis dans le cadre des ressources de chaque faculté)

PCEM 1 : 9 unités d'enseignement = L1 proposition de réforme Commission pédagogique des études médicales et à moduler par faculté - 60 ECTS

Santé Société	Humanité	Organisation des appareils et systèmes	Initiation à la connaissance du médicament et à la recherche en thérapeutique médicamenteuse	Atome Biomolécules Bioénergétique	Le Génome	Environnement microbien  ... Au total 9 UE Fondamentales et enseignements spécifiques de chacune des filières
------------------	----------	--	---	---	-----------	---

#### Premier cycle = L2 et L3 (120 ECTS)

Méthodologie	Soins: concepts, organisation et techniques	Vie Fœtale: développement et naissance	Vie de l'enfant: développement et besoins	Vie de la femme: droits et santé	Santé de la femme (1): Enseignements intégrés des grands appareils	Pratiques obstétricales (1) : de la période périconceptionnelle au post-partum
Pratiques obstétricales (2) : Période prénatale. Enseignements intégrés	Pratiques obstétricales (3) : Période perinatale Enseignements intégrés	Pratiques obstétricales (4) : Période du postpartum Enseignement intégrés	Néonatalogie : Accueil à la naissance, transfert et soins. Initiation à la réanimation néonatale	Pratiques professionnelles: établissements de soins, PMI, libéral, interdisciplinarité	Santé de la femme et de l'enfant (2): éducation à la santé; projet communautaire	7

#### Deuxième cycle = M1 et M2 120 ECTS

Méthodologie De Recherche: Préparation et choix du mémoire	Pratiques obstétricales (1) : Période prénatale niveau2 Sémiologie et Physiopathologie et Moyens de traitement	Pratiques obstétricales (2) : Per natal niveau 2 Sémiologie Physiopathologie et Moyens de traitement	Néonat. Niveau 2 Sémiologie et Physiopathologie et Moyens de traitement	Pratiques obstétricales (3) : Post natal niveau 2 Sémiologie et Physiopathologie et Moyens de traitement	Planification familiale et gynécologie	Santé de la femme et de l'enfant (3): Education pour la santé Projet de préparation à la naissance
Mémoire de recherche	Management consultations anténatales et péri conceptionnelles	Management salle de naissance et suites de couches	Réseau Périnatal : Environnement et économie interdisciplinarité	Protection Maternelle et Infantile : Accompagnem ent aux actions	Libéral : Accompagnement à l'installation et aux pratiques	

#### Projet professionnel ► Projet de poursuite d'étude ► module d'insertion professionnelle de L2 à M2

<b>Enseignements transversaux, exemples :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à apprendre (méthodologie)</li> <li>• Méthodologie de recherche</li> <li>• Communication</li> <li>• Enseignement bilingue</li> </ul>	<b>Compétences générales ou transversales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'analyse et de synthèse*</li> <li>• Capacité pour apprendre</li> <li>• Résoudre des problèmes*</li> <li>• Capacité pour appliquer ses connaissances dans sa pratique *habiletés interpersonnelles</li> </ul>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'adaptation à de nouvelles situations</li> <li>• Recherche de qualité</li> <li>• Habiletés à la gestion de l'information*</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Habileté à la notion d'équipe de soin*</li> <li>• Culture de projet, de gestion et de planification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capable de travailler dans un contexte international</li> <li>• Leadership, conduites de recherche, culture de projet et de gestion et pratique d'une seconde langue</li> <li>• Compréhension des cultures et des coutumes des autres pays</li> </ul>
---	--

**Enseignements transdisciplinaires : compétences transversales**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire</li> <li>- Thérapeutique</li> <li>- Ethique</li> <li>- Psychologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie, sociologie</li> <li>- Législation</li> <li>- Pédagogie</li> <li>- Anglais</li> <li>- Autres (selon les possibilités locales : Enseignements optionnels)</li> </ul>
---	--





Association Loi 1901, à but non lucratif

**Mise en place du L.M.D.**

**Objectifs généraux et réflexions ANFIC**

9

# **ANNEXES**

**2003-2008**

## **ANNEXE 1 :**

### **12 fiches de rénovation des études de sages-femmes (voir tiré à part)**

1. L'intérêt de rénover les études de sages-femmes
2. La définition du paradigme pédagogique pour la formation des sages femmes
3. Les enseignants dans la formation des sages-femmes :
4. qui doit enseigner ?
5. La définition de l'enseignement dans le contexte de la périnatalité
6. Les valeurs fondamentales
7. pour construire le projet pédagogique de l'enseignement des sages-femmes
8. La planification du cursus des études de sages-femmes
9. La formation clinique
10. La pédagogie des stages
11. L'initiation à la recherche
12. Les formes de l'évaluation dans la formation des sages-femmes

## **ANNEXE 2 :**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la sage-femme comme :

« Une personne qui a suivi un programme de formation reconnu dans son pays, a réussi avec succès les études afférentes et a acquis les qualifications nécessaires pour être reconnue ou licenciée en tant que sage-femme. Elle doit être en mesure de donner la supervision, les soins et les conseils à la femme enceinte, en travail et en période post-partum, d'aider lors d'accouchement sous sa responsabilité et prodiguer des soins aux nouveau-nés et aux nourrissons. Ses soins incluent des mesures préventives, le dépistage des conditions anormales chez la mère et l'enfant, le recours à l'assistance médicale en cas de besoin et l'exécution de certaines mesures d'urgence en l'absence d'un médecin. Elle joue un rôle important en éducation

sanitaire, non seulement pour les patientes, mais pour la famille et la préparation au rôle de parents et doit s'étendre dans certaines sphères de la gynécologie, de la planification familiale et des soins à donner à l'enfant. La sage-femme peut pratiquer en milieu hospitalier, en clinique, à domicile ou en tout autre endroit où sa présence est requise. »

Cette définition est souvent présentée comme la définition internationale de la sage-femme.

## **ANNEXE 3 :**

### **Qu'est-ce qu'on entend par compétence ?**

En situation scolaire, comme le cite L. Allal (2002), nous choisissons la définition de Gillet (1991) :

**« une compétence se définit comme un système de connaissances conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intention d'une famille de situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action efficace ».**

Il découle de cette définition quatre points :

- Une compétence comprend plusieurs connaissances mises en relation
- Elle s'applique à une famille de situations
- Elle est orientée vers une finalité
- Elle désigne l'organisation des savoirs appropriés par l'apprenant en un **système fonctionnel**

La compétence s'applique à des niveaux d'analyse qu'il faut différencier (Dolz, Ollagnier, 2002):

- Niveau des objets sociaux et des finalités associées
- Niveau des objets et objectifs d'enseignement élaborés dans le cadre de modèles didactiques
- Niveau des capacités (savoir, savoir-faire, attitudes...) dont témoignent les apprenant avant, pendant et après une démarche d'enseignement.

Cette dimension critique leur semble importante si nous voulons que les apprenants puissent participer pleinement à la vie sociale et communicative modelant leurs futures compétences (capacités).

CONCEPT DE COMPETENCE
-----------------------

(Perrenoud):

= valeur ajoutée

= un construit provisoire avec une valeur d'usage et non de vérité absolue

(Leplat, 1997) :

= les compétences sont opératoires et fonctionnelles

Ceci interroge nécessairement notre démarche d'analyse de la pratique professionnelle, et nous entraîne dans une problématique de planification, se basant, pour notre réflexion : sur l'enseignement (savoir enseigner), sur la formation (savoir former), sur l'organisation des savoirs (savoir apprendre) et in fine sur la gestion (savoir gérer), nous y reviendrons plus loin dans ce travail. Cette réflexion ne peut se baser que dans une perspective développementale et jouera sur le choix des modalités d'évaluation, plaçant d'office la nécessité de développer une évaluation formative.

C'est là qu'émerge la nécessité de réfléchir à une **évaluation authentique**, rendant perceptible l'action de l'apprenant. Le cheminement de l'apprenant est complexe, particulier et quelquefois aléatoire. Cela lui demande une **implication** certaine, Perrenoud parle d'intention et de désir. La mise en place d'actions d'évaluation pertinentes des compétences ne pourra pas échapper à l'évaluation formative, pour permettre d'ajuster l'apprentissage et les enseignements en découlant. L'évaluation formative est importante pour soutenir la motivation des apprenants, dans le sens où ils peuvent se sentir compris, soutenus et guidés. Ce qui dégage pour l'évaluation des besoins autre que de cibler des performances\* (par l'évaluation sommative) dans une relation de coopération et explicite (évaluation critériée). L'enseignant devra juger du niveau de capacité atteint. Ce qui, nous amène au fait qu'aujourd'hui, les enseignants ont plus le rôle de facilitateurs, que de seuls dispensateurs d'information.

De même, de par les spécificités du concept de compétence, la nécessité de contextualiser les enseignements s'impose, en faisant appel à des situations d'apprentissage actives, basés sur la résolution de problèmes réels et suffisamment complexes, le plus tôt et le plus fréquemment possible dans le cursus.

## EXEMPLES DE PLANIFICATION LIEE AU CHAMP D'ACTIVITE DE LA SAGE-FEMME

Dans les pages suivantes, nous présentons chaque compétence, avec les niveaux d'objectifs aboutissant à la résolution de problèmes :

**Niveau I : discrimination –connaissance des faits-**,

**Niveau II : concept\***,

**Niveau III : principes (ensemble de concepts) et règles** –l'étudiant arrive à relier des concepts ou des règles-

**Niveau IV : résolution de problèmes** – à chaque fois que l'étudiant est encouragé à combiner des idées de quelque sorte, et qu'il arrive seul à la nouvelle idée résultant de leur combinaison -, selon la taxonomie de Gagne<sup>13</sup> [19]. Une liste d'objectifs spécifiques est adjointe.

**Nota : les feuilles suivantes ont été conçues pour s'intégrer dans les années du cursus actuel (programme 2001), elles sont tout à fait transposables dans le cursus licence-master**

# EXEMPLE DE PLANIFICATION LIEE AU CHAMP D'ACTIVITE DE LA SAGE-FEMME DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION DE L'ENFANT 0-1AN

**Valérie Denis-Bézar** sage-femme enseignante à Nancy

Exemple de compétences ciblées :

- Promouvoir une politique en faveur de l'allaitement maternel dans le respect des désirs des parents
- Soutenir les mères qui allaitent, par la mise en œuvre de conditions favorables à l'allaitement au sein, une prise en charge psychologique et des conseils adaptés
- Conseiller les parents sur les besoins nutritionnels de l'enfant lors de la diversification alimentaire
- Prescrire des produits alimentaires adaptés au nouveau né ou au nourrisson lorsque l'allaitement maternel est impossible ou non souhaité.

Pour l'ensemble de ces compétences, des objectifs de formation vont pouvoir être dégagés. A titre d'exemple une seule compétence sera développée pour ce thème.

15

Compétence retenue :

**Promouvoir une politique en faveur de l'allaitement maternel dans le respect des désirs des parents et soutenir les mères qui allaitent, par la mise en œuvre de conditions favorables à l'allaitement au sein, une prise en charge psychologique et des conseils adaptés**

L'atteinte de cette compétence par l'étudiant va nécessiter l'utilisation de connaissances à plusieurs niveau de complexité.

Travail sur les connaissances antérieures :

Au cours d'un travail de groupe l'étudiant pourra exprimer ses représentations, ses *a priori*, ses craintes, son ressenti sur l'acte d'allaiter et sur le lait maternel.

L'étudiant sera capable de :

Niveau 1 :

Connaître les aspects sociaux, sociologiques et historiques de l'allaitement maternel

Décrire la composition du lait maternel et ses aspects tout a fait spécifiques à l'espèce humaine

Connaître les besoins énergétiques du nouveau-né et du nourrisson

D'expliquer les différentes étapes de la fabrication du lait et les mécanismes de la physiologie de la lactation.

Connaître les critères d'une bonne position de l'enfant au sein

Décrire les rythmes veille-sommeil du nouveau-né et ses compétences

Niveau 2 :

Après le cours de santé publique utiliser le concept de prévention et de promotion, et dégager des actions possibles en faveur de l'allaitement maternel.

Aider les mères à adopter une position d'allaitement adéquate.

Niveau 3 :



Expliciter en quoi l'alimentation de l'enfant au lait maternel est bénéfique pour la santé de l'enfant et de la mère et apporte un bénéfice, en terme de santé publique.

Expliquer les mécanismes d'adaptation métabolique du nouveau-né

Niveau 4 :

Assurer la promotion de l'allaitement maternel lors de séances de préparation à la naissance ou au cours des consultations prénatales ou dans le post partum.

Donner des conseils adaptés à une mère qui allaite en fonction des situations spécifiques rencontrées

Valider le bon déroulement de l'allaitement ou dans le cas contraire mettre en oeuvre des mesures correctives.

**A intégrer : relation mère-enfant, compétence maternelle – pédagogie - communication**

**Compétence : Promouvoir une politique en faveur de l'allaitement maternel dans le respect des désirs des parents**

<b>Objectifs</b>	<b>Lieux</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Méthodes pédagogiques Temporalité</b>	<b>Ressources pour les apprenants</b>	<b>Evaluation</b>
Tester ses connaissances et ses représentations à propos du lait maternel et de l'allaitement au sein	Salle de cours	Sage-femme	Techniques d'animation de groupe – ex : métaplan 2h00		
Décrire la composition du lait maternel et sa biochimie  Décrire l'anatomie du sein  Expliquer l'équilibre métabolique néonatal et les mécanismes permettant l'adaptation du nouveau-né à la vie extra-utérine  Expliquer les mécanismes de la physiologie de la lactation	Salle de cours	Sage-femme Ou Consultante en lactation	APP : physiologie de la lactation 2 séances de 1h30 à 2h00  travail personnel étudiant : environ 10 heures	- Polycopiés - Sites Internet données par l'enseignant - Livres - CD Rom allaitement  18	Contrôle de connaissances QCM/CROQ  Port Folio : L'étudiant repère un cas clinique (patiente du service de suites de couches qui allaite), il explicite et/ou critique ses éléments de prise en charge du couple mère enfant tout au long du séjour au regard des concepts théoriques.
Expliciter les mécanismes physiologiques de l'adaptation néonatale à la vie extra utérine	Salle de cours	Pédiatre Ou sage-femme ou consultante en lactation	Cours 1h00	Polycopiés	Contrôle de connaissances Questions rédactionnelles
Citer les bénéfices santé à court et long terme du lait	Ecole	Sage-femme	Conférence de synthèse sur l'économie liée à	Polycopiés Sites Internet	Contrôle de connaissances Questions rédactionnelles

maternel pour les enfants et pour leur mère			l'allaitement maternel, les plans nutrition-santé et les enjeux de santé publique 2h00		
--	--	--	---	--	--

Objectifs	Lieux	Enseignants	Méthodes pédagogiques Temporalité	Ressources pour les apprenants	Evaluation
<p>Identifier les modes d'actions possibles en faveur de l'allaitement maternel</p> <p>Identifier les freins historiques et socio-culturels à l'allaitement.</p> <p>Identifier les autres acteurs de la promotion de l'allaitement</p>	Ecole	Sage-femme Ou sociologue Ou consultante en lactation	Conférence-débat ou travaux de groupe sur une base bibliographique 3h00	Bibliographie donnée par l'enseignant Site internet (IFBAN – WABA – WHO...)	Port Folio Validation de stage
<p>Favoriser l'implication des futures sages-femmes dans la promotion de l'allaitement</p> <p>Apporter des informations au cours d'interactions avec les parents ou futurs parents.</p> <p>Valider le bon déroulement de l'allaitement ou dans le cas contraire mettre en oeuvre des mesures correctives.</p> <p>Donner des conseils</p>	Service de préparation à la naissance, de consultation, et secteur de suites de couches. Stage / action de santé publique	Sages-femmes, pédiatres puéricultrices des différents services d'accueil du stagiaire	Stage, observation et mise en situation Pas de temps spécifique pour ces objectifs, car au sein de ces stages, d'autres objectifs seront à atteindre également correspondant à d'autres modules de formation Cas cliniques étudiés en groupe de supervision	- livres - CD Rom 2 Sites internet - Cassettes vidéo	Port Folio Validation de stage

adaptés à une mère qui allaite				
Porter attention à la relation mère-enfant au cours de l'allaitement				

# EXEMPLE DE PLANIFICATION LIEE AU CHAMP D'ACTIVITE DE LA SAGE-FEMME DANS LE DOMAINE DE L'ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE

Florence Chichoux, Sage-femme enseignante Bourg en Bresse

L'étudiant sage-femme sera capable de :

**Niveau I** : identifier les différentes étapes du développement embryo-fœtal et des annexes et leur traduction échographique.

**Niveau II** : identifier les objectifs, en matière de prévention, de l'échographie obstétricale dans le cadre de la surveillance de la grossesse normale.

**Niveau III** : identifier les principes et les règles de la surveillance échographique de la grossesse.

**Niveau IV** : assurer la surveillance de la grossesse normale en y intégrant la surveillance échographique.

**Compétence n°1 : 1<sup>ère</sup> phase des études : unité de physiologie obstétricale**

Assurer le suivi et la surveillance de la grossesse normale en y intégrant la surveillance échographique. 1<sup>ère</sup> phase des études :  
unité de physiologie obstétricale 22

**Compétence n°2 : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale**

Assurer la surveillance du travail et de l'accouchement par les moyens para cliniques adaptés notamment échographiques. 2<sup>ème</sup>  
phase des études : unité de pathologie obstétricale

**Compétence n°3 : 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale**

Evaluer la place de son action dans le dépistage échographique des situations pathologiques fœto-maternelles au cours de la grossesse. 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale

**Compétence n°1 : Assurer le suivi et la surveillance de la grossesse normale en y intégrant la surveillance échographique. 1<sup>ère</sup> phase des études : unité de physiologie obstétricale**

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
Identifier les différentes étapes du développement embryo-fœtal	Ecole	Enseignant en embryologie	Cours : .....h réparties en 1ère et 2ème année de 1 <sup>ère</sup> phase	Livres :	Contrôle de connaissances : au moins 1 note en 1ère et 1 note en 2ème année de 1ère phase entrant dans la moyenne de l'UE 2 du groupe I
Nommer les grands principes de la surveillance de la grossesse normale : surveillance clinique, biologique, sérologique, échographique, radiologique	Ecole	Sage-femme, médecin gynécologue-obstétricien	Ateliers "initiation à l'obstétrique" en 1ère année de 1ère phase, cours en 2ème année de 1ère phase, TD (analyse de dossiers, présentation de dossiers)	Livres d'obstétrique, recommandations sur le suivi de la grossesse (ANAES, CNGOF)	Contrôle de connaissances
Réaliser, conseiller et prescrire les différents examens de surveillance de la grossesse	Services hospitaliers, cabinets libéraux	Sages-femmes, médecins gynécologues-obstétriciens	Stages de consultations prénatales		Validation du stage, évaluations cliniques Port-folio
Connaître les obligations réglementaires en matière de surveillance de la grossesse, la rémunération des actes de dépistage au cours de la grossesse, la couverture sociale de la femme enceinte	Ecole	Intervenant en droit	Cours		Contrôle de connaissances
Identifier les éléments du dossier obstétrical et expliquer les principes de tenue du dossier ainsi que la responsabilité des opérateurs	Ecole	Sage-femme, intervenant en droit, médecin expert	Cours, débats, TD (établissements de compte-rendus)	24	
Connaître la réglementation de la profession de sage-femme en matière de réalisation de l'échographie	Ecole	Sage-femme, intervenant en droit	Cours, étude de la jurisprudence	Code de déontologie, CSP, articles (arrêtés de jurisprudence)	



**Compétence n°1 (suite):** Assurer le suivi et la surveillance de la grossesse normale en y intégrant la surveillance échographique.

1<sup>ère</sup> phase des études : unité de physiologie obstétricale

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
Nommer les éléments fondamentaux en matière de physique ultrasonore Décrire les paramètres principaux de l'échographe Décrire la réalisation d'un examen échographique Identifier les objectifs de l'échographie lors de la surveillance de la grossesse normale et les objectifs de chaque examen échographique Décrire les différents examens échographiques au cours de la grossesse	Ecole	Sage-femme ou médecin échographiste	Cours, visualisation de diapos, vidéos	Livres, banques de données (images), site Internet et recommandations (ANAES, CNEF)	Contrôle de connaissances
Participer à la surveillance échographique de la grossesse et de l'accouchement Participer à l'information des patientes et à la réalisation des comptes-rendus d'échographie Réaliser des comptes-rendus d'échographie	Services hospitaliers, cabinets libéraux	Sage-femme ou médecin échographiste	Vacations d'échographie obstétricale		Validation du stage, encadrement formatif, évaluations cliniques Portfolio
Evaluer l'impact de la réalisation de l'échographie pendant la grossesse pour la femme enceinte et le couple	Ecole	Sage-femme, psychologue	Débats, exposés	25	

**Compétence n°2 : Assurer la surveillance du travail et de l'accouchement par les moyens para cliniques adaptés notamment échographiques. 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale**

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
Décrire les moyens de surveillance paraclinique de l'accouchement et leurs objectifs  Décrire les phases physiologiques du travail Interpréter les éléments de la surveillance paraclinique de l'accouchement	Ecole	Sage-femme ou médecin gynécologue-obstétricien	Cours, TD, travail sur CD-Rom		Contrôle de connaissances
Assurer une surveillance clinique et para clinique du travail et de l'accouchement eutocique	Services hospitaliers	Sages-femmes	Stages en salle de naissance		Carnet de stage, validation du stage, évaluations cliniques Port-folio
Décrire les éléments matériels de la salle de naissance issus des textes officiels et des recommandations des organisations professionnelles	Ecole	Sage-femme cadre	Cours	Polycopié	
Identifier les différentes indications de réalisation d'une échographie en salle de travail  Identifier les différents signes de post-maturité et leurs risques  Identifier les différents moyens de dépistage de ces signes  Identifier la place de l'échographie dans ce dépistage  Décrire le principe d'évaluation échographique de la quantité de liquide amniotique	Ecole	Sage-femme ou médecin échographiste	Cours, visualisation de diapos, de vidéos, de CD-Rom	26	Contrôle de connaissances

**Compétence n°2 (suite):** Assurer la surveillance du travail et de l'accouchement par les moyens para cliniques adaptés notamment échographiques. 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
<p>Décrire le principe de l'évaluation du bien-être fœtal en échographie</p> <p>Identifier les différents signes de dystocie mécanique au cours du travail</p> <p>Décrire le principe de repérage échographique de la présentation fœtale</p> <p>Décrire le principe de l'évaluation biométrique du fœtus en échographie</p> <p>Discuter les différentes étiologies d'un saignement en début de travail</p> <p>Identifier la place de l'échographie dans la recherche d'une étiologie à ce saignement</p> <p>Décrire le principe du repérage échographique du placenta</p> <p>Expliquer les signes échographiques d'un placenta bas inséré, d'un décollement placentaire</p>	Ecole	Sage-femme ou médecin échographiste	Cours, visualisation de diapos, de vidéos, de CD-Rom		Contrôle de connaissances
Réaliser ces examens de dépistage	Services hospitaliers	Sage-femmes ou médecins gynécologues-obstétriciens	Stages en salle de naissances, en consultations de fin de grossesse	27	Carnet de stage, validation de stage, évaluations cliniques Port-folio

**Compétence n°3** : Evaluer la place de son action dans le dépistage échographique des situations pathologiques fœto-maternelles au cours de la grossesse. 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
Décrire les aspects législatifs et organisationnels du diagnostic anténatal	Ecole	Intervenant en droit, sage-femme exerçant en CPDPN	Cours, table ronde interactive		Contrôle de connaissances
Comprendre les implications sur un plan médico-légal du diagnostic anténatal et en particulier de l'échographie dans la surveillance de la grossesse	Ecole	Intervenant en droit, médecin expert	Table ronde interactive	Arrêtés de jurisprudence	
Participer à l'information des femmes enceintes et des couples sur les objectifs et les limites de l'échographie dans le cadre du dépistage des anomalies foetales	Services, cabinets libéraux	Sage-femme ou médecin échographiste	Vacations d'échographie		Validation du stage Port-folio
Discuter et argumenter les enjeux éthiques du diagnostic anténatal	Ecole	Intervenant en éthique	Débats, TD d'analyse de cas illustrant le conflit de valeurs, exposés d'étudiants	Livres	Evaluation normative des exposés d'analyses de cas
Evaluer l'impact de la réalisation de l'échographie, dans le cadre du dépistage d'une anomalie fœtale, pour la femme enceinte et le couple	Ecole	Intervenant en psychologie	Débats		
Comprendre les différentes étapes de réaction de la femme enceinte et du couple en cas d'annonce d'un handicap			Cours, exposés	28	Evaluation formative des exposés d'étudiants
Discuter du rôle et de l'accompagnement réalisé par les professionnels de santé dans l'annonce d'un handicap chez l'enfant	Ecole	Sage-femme exerçant en CPDPN	Table ronde interactive	Recommandations, circulaire de 85	

**Compétence n°3 (suite):** Evaluer la place de son action dans le dépistage échographique des situations pathologiques fœto-maternelles au cours de la grossesse. 2<sup>ème</sup> phase des études : unité de pathologie obstétricale

OBJECTIFS	LIEUX	INTERVENANT	METHODES PEDAGOGIQUES	RESSOURCES	EVALUATION
Décrire et reconnaître un examen morphologique normal (fœtus et annexes) en échographie (Pré-requis de 1ère phase)					
Décrire et reconnaître un examen biométrique normal en échographie (pré-requis de 1ère phase)					
Définir la notion de signes d'appel échographiques	Ecole	Médecin échographiste	Cours, diapos, CD-Rom, vidéos		Contrôle de connaissances
Connaître les principales anomalies morphologiques accessibles à l'échographie et décrire leur traduction échographique	Ecole	Médecin échographiste	Cours, diapos, CD-Rom, vidéos		
Participer à l'interprétation de l'examen échographique, à la lecture des comptes-rendus d'échographie	Services hospitaliers	Médecin échographiste, sage-femmes	Stages de consultations prénatales, vacations d'échographie		Validation du stage Port-folio
Identifier les différentes attitudes à adopter en cas de signes d'appel échographiques	Services hospitaliers	Médecins ou sage-femme exerçant en CPDPN	Stages de DAN, vacations d'échographie		Validation du stage Port-folio

## La prévention de l'hémorragie obstétricale

Mesnil-Gasparovic Nicole, sage-femme enseignante, Paris (Cette compétence n'a pas été révisée avec les nouvelles recommandations)

### COMPETENCE CIBLEE N°1 :

**Assurer le suivi obligatoire et la surveillance d'une grossesse normale en prévenant les risques hémorragiques d'après l'analyse des antécédents maternels et du déroulement de la grossesse**

### COMPETENCE CIBLEE N°2 :

*Prévenir les accidents hémorragiques de la délivrance par une surveillance optimale du déroulement du travail*

### COMPETENCE CIBLEE N°3 :

**Evaluer la place de son action dans les situations d'urgence à haut risque hémorragique au cours de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum**

Ces compétences peuvent se planifier sur un modèle organisé en 3 enseignements modulaires. La prévention des hémorragies de la délivrance est de haute importance pour la profession de sage-femme puisque les études sur la mortalité et la morbidité maternelle en France (Bouvier-Colle, Varnoux, Bréart, 1994 INSERM) ont démontré qu'il existe un retard de diagnostic et des soins jugés souvent insuffisants pour prévenir les hémorragies obstétricales (5% des naissances<sup>30</sup>), de plus il existe des complications.

Un comité national d'experts sur la mortalité maternelle depuis 1995 étudie les dossiers pour déterminer les causes de la mort, leur évitabilité, et propose des recommandations. En France 19% sont dues à des hémorragies (2005) avec 52% de cas jugés évitables s'ils avaient reçus des soins appropriés.

Le concept de prévention est donc ici prioritaire et doit être bien compris et mis en place par les étudiants, complété par l'apprentissage au principe de gestion des risques et de l'urgence.

Le programme des études de sages-femmes est découpé en **deux phases** de deux ans, pour atteindre ces trois compétences, nous avons prévu 3 unités d'enseignement qui s'intègrent dans le module prévention de l'hémorragie obstétricale:

**2 unités d'enseignement dans la première phase :**

Unité physiologie de la grossesse (première année)

Unité physiologie de l'accouchement (première année)

**1 unité d'enseignement dans la deuxième phase**

Unité pathologie de l'accouchement (troisième année)

**UNITE PHYSIOLOGIE DE LA GROSSESSE, PHASE 1, 1<sup>ère</sup> année**

Ce module en ce qui concerne la prévention de l'hémorragie obstétricale va devoir permettre à l'étudiant sage-femme d'établir les liens entre les modifications physiologiques dues à l'état de la grossesse permettant l'adaptation du statut sanguin à la perte physiologique de sang à l'accouchement (l'hémodilution, la physiologie des hématies, les groupes sanguins, l'hémostase) . L'étude de l'anémie est réalisée ici pour son rapport avec la prévention et les soins à apporter à la femme enceinte, et dans le but que les patientes abordent l'accouchement avec des réserves en fer et folates suffisantes.

31

**Travail sur les connaissances antérieures :** au cours d'un travail de groupe l'étudiant sage-femme pourra expliciter ses représentations, ses craintes sur le sang

L'étudiant sage-femme sera capable :

**Niveau I** d'identifier les éléments du sang, la coagulation sanguine

Expliciter les grands mécanismes physiologiques régulant la circulation sanguine et la coagulation

**Niveau II** après le cours sur la santé publique, d'utiliser le concept de prévention

**Niveau III** après avoir suivi le cours sur la grossesse normale, d'expliquer les principes de la surveillance de la grossesse pour prévenir l'anémie et les risques hémorragiques et les principes de l'hémovigilance

**Niveau IV** d'assurer le suivi obligatoire et la surveillance d'une grossesse normale en prévenant les risques hémorragiques



### Compétence N°1 : assurer le suivi obligatoire et la surveillance d'une grossesse normale en prévenant les risques hémorragiques

Objectifs	Lieux	Enseignants	Méthodes pédagogiques Temporalité	Ressources pour les apprenants	Evaluation
<p>Discuter le concept de prévention, de risque</p> <p>Décrire les niveaux de prévention dans le domaine de la santé</p> <p>Décrire les buts et les moyens de la politique de réseaux en périnatalité</p> <p>Tester ses connaissances, ses sentiments et ses réactions à propos du sang</p> <p>Identifier les composants du sang et leurs rôles physiologiques distincts</p> <p>Repérer les paramètres biologiques du sang</p> <p><b>Décrire le schéma de l'hémostase primaire, la coagulation et ses facteurs régulateurs</b></p> <p><b>Décrire le phénomène d'hypercoagulabilité équilibrée au cours de la grossesse</b></p> <p>Distinguer les situations à risque hémorragique par déficit du système de l'hémostase</p> <p>Identifier les systèmes de groupes sanguins</p>	<p>Salle de cours</p> <p>Salle de cours</p> <p>Ecole</p> <p>Salle de cours</p>	<p>Sage-femme</p> <p>Sage-femme et/ou psychologue</p> <p>Hématologue ou Sages-femmes formateurs et sage-femme clinicienne</p> <p>Hématologue</p> <p>Hématologue</p>	<p>Séminaire : prévention, périnatalité, surveillance de la grossesse 3h</p> <p>Brainstorming, synthèse, débat éthique 1h30</p> <p>APP : grossesse-physiologie-anémie ferriprive -, 1h30 à 2h 2 séances</p> <p>Cours 2 séances d'1h 30</p>	<p>Livres :</p> <p>Rapports de périnatalité</p> <p>Recommandations</p> <p>Code de santé publique</p> <p>Cahier de l'étudiant : cas clinique, objectifs, bibliographie</p> <p>Livre : Hématologie, Masson Abrégés</p> <p><a href="http://www.apprentoile.com/">http://www.apprentoile.com/</a> ☒ imagerie hématologie</p> <p><u>33</u> Polycopié</p>	<p>Port-folio (suivi processus), une validation d'une partie du port-folio est à établir en équipe</p> <p>Contrôle des connaissances : commentaire de schémas, QCM, QROC. L'acquis des connaissances antérieures est systématiquement vérifié , à chaque étape.</p>

Expliquer le rôle immunogène des antigènes des groupes sanguins	Salle de cours		Cours : 1h30	Polycopié	Contrôle des connaissances QCM, QROC
Déterminer les règles de sécurité transfusionnelle au cours des prélèvements sanguins	Laboratoire	Sage-femme cadre	TD 30 minutes		
Identifier le statut sanguin de la femme enceinte en vue d'un besoin de transfusion	Salle de cours	Sage-femme	TD 1h		
Nommer les grands principes de la surveillance de la grossesse	Service		Stage : consultation prénatale		Port-folio- Validation stage
Identifier les modifications physiologiques au cours de la grossesse		Sage-femme			
Expliquer le phénomène d'adaptation physiologique préparant la femme à l'hémorragie de l'accouchement normal	Salle de cours				
Distinguer les situations à risque d'anémie chez la femme enceinte par ses ATCD et son mode de vie					
Prévenir les risques de l'hémorragie obstétricale d'après l'analyse des antécédents maternels et des risques propres à la grossesse		Sage-femme			
Réaliser les examens de dépistage de l'anémie pendant la grossesse	Salle de cours			Recommandations suivi de la grossesse : ANAES, CNOGF <u>34</u>	
Renforcer son action de la lutte contre l'anémie dans les contextes de précarité	Cf + haut				
Différencier l'anémie physiologique de la grossesse de l'anémie ferriprive					
Rechercher les aliments riches en apport en fer et folates		Sage-femme			
Dépister les signes cliniques de l'anémie					
Interpréter l'hémogramme sanguin à la recherche d'une anémie	Service hospitalier		Stage consultation prénatale		

<p>Identifier les thérapeutiques utiles dans la reconstitution martiale d'une patiente Exercer une action de prévention de l'anémie ferriprive par un régime alimentaire adapté et/ou une thérapeutique martiale Réaliser une enquête alimentaire à la recherche de carences</p> <p>Cerner les grands principes de sa responsabilité professionnelle Identifier les parties et les items constituant le dossier obstétrical Expliquer les buts, les principes et les responsabilités dans la tenue du dossier obstétrical Tenir le dossier obstétrical selon les règles établies Appréhender les besoins d'information du patient et les règles de communication du dossier au patient</p>	Salle de cours	Sages-femmes formateurs et sage-femme clinicienne*	APP : grossesse-physiologie-grande multipare, ATCD d'hémorragie, placenta bas inséré.  2h x 2 séances ; 2 ou 3 groupes	Cahier de l'étudiant : cas clinique, objectifs, bibliographie	Port-folio, validation stage  Exposition clinique supervisée : formative, autoévaluation  Epreuve clinique notée
	+				
	Service	Diététicienne*		Document de travail validé	Validations de stage  Carnet de stage
	Salle de cours	Sage-femme expert Ethicien*	Atelier questionnaire et études de cas 1h 30	Code de déontologie Polycopiés <u>35</u>	
	Salle de cours	Sage-femme expert*	Séminaire-débat  2h		Contrôle des connaissances, commentaire de textes

	Salle de cours	ou médecin*	Travaux pratiques : critiques de dossier 1h30	Dossiers archives	
	Service				
<b>Total des horaires école (heures de cours)</b>	<b>22 heures pour chaque étudiant</b>				
<b>Répercussion des travaux de groupe</b>	<b>+16h si 3 groupes pour chaque APP</b>				
<b>Préparation par APP : 4 heures</b>	<b>8 heures de préparation</b>				
<b>Rémunération estimée</b>	<b>50% rémunération soit 18 heures de cours, 8 heures de préparation</b>				

\* Personnel rémunéré à l'heure

### 3.2. Deuxième compétence ciblée

#### UNITE PHYSIOLOGIE DE L'ACCOUCHEMENT

Ce module en ce qui concerne la prévention de l'hémorragie obstétricale va devoir permettre à l'étudiant sage-femme d'établir les liens entre le statut de santé maternel pendant la grossesse, le déroulement normal du travail et la délivrance normale, en distinguant les situations et les gestes inappropriés à ce bon déroulement et en mettant en exergue l'importance des principes de l'eutocie

**Travail sur les connaissances antérieures :** au cours d'un travail de groupe l'étudiant sage-femme pourra expliciter ses sentiments, ses connaissances et ses positions sur **le concept d'eutocie**

L'étudiant sage-femme sera capable de :

**Niveau I** d'identifier les étapes du déroulement du travail, de l'accouchement et de la délivrance

**Niveau II** d'identifier le concept d'eutocie au cours du déroulement du travail, de l'accouchement et de la délivrance

**Niveau III** d'expliquer les principes et les règles qui régissent l'eutocie et la vigilance au cours déroulement du travail, de l'accouchement et de la délivrance

**Niveau IV** d'élaborer une stratégie de surveillance et de suivi du travail, de l'accouchement et de la délivrance d'une patiente à bas risque en respectant les règles de l'eutocie

**Module complémentaire : préparation à la naissance**

## Compétence N°2 : Prévenir les accidents hémorragiques de la délivrance par une surveillance optimale du déroulement du travail

Objectifs	Lieux	Enseignants	Méthodes pédagogiques Temporalité	Ressources pour les apprenants	Evaluation
<p>Discuter le concept d'eutocie en obstétrique</p> <p>Discuter d'après les indicateurs de risque des enquêtes INSERM sur la mortalité maternelle la problématique de la surveillance et des soins dans le post-partum immédiat et à court-terme</p> <p>Définir ce qu'est la mortalité et la morbidité maternelle en épidémiologie</p> <p>Décrire les éléments organisationnels humains et matériels de la salle de naissance issus des textes officiels et des recommandations des organisations professionnelles</p> <p>Expliciter l'organisation matérielle et humaine en salle de naissance optimale en situant les responsabilités de chaque acteur</p> <p>Organiser l'aménagement de la salle de naissance de façon à garantir le meilleur déroulement possible de l'accouchement et de la délivrance</p>	<p>Ecole</p> <p>Ecole</p> <p>Ecole - stage</p>	<p>Sage-femme</p> <p>Sage-femme*</p> <p>Sage-femme cadre*</p> <p>Ergonome*</p>	<p>Travail de groupe : brainstorming 1h</p> <p>Cours 1h</p> <p>Cours 1h</p> <p>Groupe de réflexion 2h X 2 séances</p> <p>Préparation à une analyse d'activité en stage</p>	<p>Polycopié</p> <p>Polycopié</p> <p>Polycopié</p> <p>Livre : Comprendre le travail pour le transformer F.Guérin et col, Ed ANACT</p> <p style="text-align: center;"><u>38</u></p>	
<p>Repérer à la lecture des ATCD maternels les facteurs de risque d'atonie utérine, d'anémie et/ou de troubles de l'hémostase</p> <p>Définir la notion de travail en obstétrique</p>	<p>Ecole</p>	<p>Sages-femmes</p> <p>formateurs ou sage-femme</p>	<p>APP 2h X 2</p>	<p>Cas clinique : Suivi du travail d'une grande multipare</p>	<p>Exposition clinique supervisée</p> <p>autoévaluation</p>

<p>Décrire les phases physiologiques du travail et les caractéristiques de son management</p> <p>Définir un accompagnement optimal de la parturiente au cours du travail, de la délivrance et du post-partum immédiat en lien avec la préparation à la naissance suivie</p> <p>Assurer une surveillance adéquate du travail et de l'expulsion fœtale et placentaire en respectant les règles d'eutocie</p>		clinicienne**3		<p>Bibliographie ciblée</p> <p>Exposition clinique supervisée</p>	<p>Contrôle continu : QCM, QROC</p> <p>Commentaires de partogramme</p> <p>Cas cliniques</p>
<p>Expliquer les items et les règles de tenue du dossier d'accouchement et du partogramme</p> <p>Tenir le dossier d'accouchement selon les règles préétablies</p> <p>Tenir le partogramme selon les règles préétablies</p> <p>Commenter le déroulement du travail d'après les observations recueillies dans le partogramme</p>	<p>Ecole</p> <p>Stage, gardes obstétricales</p>	<p>Sage-femme</p> <p>Sages-femmes</p>	TD 1h30	<p>Recommandations ANAES</p> <p>Polycopié</p>	<p>Supervision de stage (staff)</p> <p>Autoévaluation</p> <p>Carnet de stage. Portfolio</p> <p>Validation de stage</p>
<p>Définir les pertes physiologiques sanguines dues à la délivrance normale</p> <p>Décrire les phases physiologiques de la délivrance normale</p> <p>Décrire les gestes cliniques associés</p> <p>Citer les gestes à proscrire au cours de la délivrance normale</p> <p><b>Effectuer une délivrance normale avec la coopération maternelle</b></p> <p>Décrire l'examen du placenta et ses critères d'évaluation*</p> <p>Effectuer l'examen de la délivrance en respectant les précautions universelles</p> <p>Assurer la surveillance clinique systématique de la femme accouchée</p>	<p>Ecole</p> <p>Stage</p> <p>stage</p>	<p>Sages-femmes formateurs ou sage-femme clinicienne**</p> <p>3</p> <p>Médecin-anapath*</p> <p>Sage-femme</p>	<p>APP 2h X 2</p> <p>TD, imagerie placenta et annexes et pathologies 1h30</p> <p>Examen de la délivrance</p> <p>Actes cliniques : gardes obstétricales</p>	<p>Cas clinique : suivi de la troisième partie du travail</p> <p>Bibliographie ciblée</p> <p>Polycopié</p> <p>Obstétrique CD Rom Volume 1, Pr C. Colette, Ed. Flammarion</p>	<p>Supervision clinique</p> <p>autoévaluation</p> <p>Carnet de stage</p> <p>Contrôle continu : QCM, QROC</p> <p>Commentaires de schémas</p>

Citer les indications d'une délivrance dirigée Expliquer les étapes de la délivrance dirigée	Ecole	Sagse-femmes formateurs ou sage- femme clinicienne** 3	APP idem précédent		
Identifier les utérotoniques employés en obstétrique et leurs effets Distinguer l'utilisation des ocytociques et utérotoniques au cours du travail et dans le post-partum immédiat Décrire le mode d'emploi de l'ocytocine au cours du travail et en post-partum immédiat Décrire le mode d'emploi de la sulprostone dans le post-partum immédiat	Ecole  Ecole	Pharmacien  Sages-femmes formateurs ou sage- femme clinicienne**3	Cours 1h30  ARC 1 séance d'1h30 en groupe de 6-10 étudiants  3 groupes	Polycopié  Cas cliniques	Port-folio (thérapeutique)    Contrôle continu : vignettes cliniques (cas clinique structuré)
<b>Total des horaires école (heures de cours)</b>	<b>25 heures pour chaque étudiant</b>				
<b>Répercussion des travaux de groupe</b>	<b>+16h si 3 groupes pour chaque APP +3H pour 3 groupes ARC</b>				
<b>Préparation par APP ou ARC: 4 heures</b>	<b>12 heures de préparation</b>				
<b>Rémunération estimée</b>	<b>50% rémunération soit 22 heures de cours et 12h de préparation</b>				

\*Prérequis : étude du placenta et de ses fonctions, physiopathologie : module physiologie





### 3.3. Troisième compétence ciblée

#### **UNITE PATHOLOGIE : PREVENTION MORTALITE ET MORBIDITE MATERNELLE, GESTION DE L'URGENCE**

L'étudiant sage-femme à partir de la troisième année doit mesurer les actions liées à l'urgence et en prévenir les complications avec l'équipe obstétricale, au stade de risque et/ou de diagnostic d'une pathologie, l'étudiant doit appliquer les mesures pouvant prévenir les séquelles ou la mort maternelle ; ce module doit faire appel à des méthodes pédagogiques actives à l'école, car l'évaluation des acquis en stage pour certains objectifs est aléatoire et difficile.

#### **Travail sur les connaissances antérieures :**

L'approche par problème développée dans ce module doit certifier les connaissances générales en hématologie, en pharmacologie (utérotoniques...), en obstétrique (suivi du travail), en organisation du travail en salle de naissance

Au cours d'un travail de groupe l'étudiant sage-femme pourra expliciter ses sentiments, ses craintes, ses avis sur le **concept d'urgence**

L'étudiant sage-femme sera capable :

42

**Niveau I** Après les cours de pathologie obstétricale (risques hémorragiques au cours de la grossesse) d'après les ATCD maternels et les situations obstétricales à haut risque hémorragique l'étudiant sera capable d'évaluer la place de son action dans les situations d'urgence

Après les cours de réanimation de comprendre l'enchaînement des gestes d'urgence et leur cogestion []

Après les cours d'hématologie d'identifier les produits sanguins labiles et les médicaments dérivés du sang et leurs modes de préparation, stockage et distribution

**Niveau II** d'utiliser les concepts de vigilance et d'urgence

**Niveau III** d'explicitier les principes d'organisation humaine et matérielle de gestion de la surveillance et de l'urgence en salle de naissance et en salle d'intervention

**Niveau IV** de participer à la cogestion des actions et à la simultanéité des actes dans la prise en charge de l'hémorragie obstétricale et de la sécurité transfusionnelle en salle de naissance et dans le post-partum

**Pré-requis : module de soins en première année (accès veineux), module de secourisme de première année (positionnement et manipulations des malades et blessés), stages de gardes de deuxième année**

**Nota : l'acquis des principes d'urgence s'ajoutera aux autres situations obstétricales urgentes en constituant un module spécifique.**

**COMPETENCE N° 3 : évaluer la place de son action dans les situations d'urgence à haut risque hémorragique au cours de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum**

<b>Objectifs</b>	<b>Lieux</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Méthodes pédagogiques</b> <b>Temporalité</b>	<b>Ressources pour les apprenants</b>	<b>Evaluation</b>
<b>Expliciter ses sentiments, ses craintes, ses avis sur le concept d'urgence</b>	Ecole	Sage-femme et anesthésiste* ou urgentiste*	Jeux de rôles d'après vignettes cliniques 2h en groupe de 10	Entretiens aux décours des situations difficiles en stage	
<b>Dépister les patientes à haut risque hémorragique de par leurs ATCD et/ou l'histoire de la grossesse et de l'accouchement</b>	Ecole  Service	Médecin*  Equipe obst. Enseignant sf	Synthèse par cas cliniques 2h (cf. en lien avec modules patho. Obstétricale et pathologie et grossesse)  Exposition clinique supervisée	Ouvrage : urgences vitales maternelles en obstétrique, Berkane N., Masson, 2002  Dossiers obstétricaux	Carnet de stage
<b>Définir l'hémorragie génitale post-accouchement par voie basse et par césarienne</b>  <b>Estimer les données épidémiologiques des taux d'hémorragie de la délivrance et les taux de mortalité-morbidité maternelle associés</b>  <b>Identifier les hémorragies comme la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité maternelle et la responsabilité de la sage-femme en découlant</b>  <b>Discuter les quatre grandes étiologies des hémorragies de la délivrance</b>	Ecole         Stage	Sages-femmes formateurs ou sage-femme clinicienne**  1sf par groupe de 10 étudiants maxi      Equipe obstétricale	ARP 1h30 X 2  groupes de 6-10 étudiants avec sage-femme	Polycopié  Rapport national sur la mortalité maternelle  Bibliographie en lien avec le cas clinique  <u>44</u>  bibliographie	Contrôle continu : QCM, QROC
<b>Rechercher les signes de détresse vitale</b>	Ecole d'anesthésie	Infirmier anesthésiste, anesthésistes	Cours 2h	Cas cliniques	Grilles d'évaluation : validation de la

<b>Identifier les besoins d'action et de simultanéité</b> <b>Réaliser l'enchaînement des gestes d'urgence</b> <b>Introduction aux techniques de ventilation au masque</b>			Mise en situation gestuelle en laboratoire sur manequin 3h en demi-groupe)	Jeux de rôle Carnet de bord des gestes techniques	gestuelle
<b>Expliquer les règles d'administration des correcteurs de la volémie</b> <b>Assurer au cours du travail le maintien et la marche d'une voie veineuse adaptée en cas de risque d'hémorragie</b> <b>Préparer une patiente pour un passage au bloc en urgence</b>	Ecole  Stage, gardes obstétricales	Sage-femme, anesthésiste, infirmière	TP : 1h  supervision		Carnet de stage
<b>Décrire les buts, les manœuvres et les conditions d'une révision utérine et d'une délivrance artificielle</b> <b>Réaliser une révision utérine</b> <b>Réaliser une délivrance artificielle</b> <b>Vérifier l'origine du saignement en examinant soigneusement le périnée et le col utérin</b>	Ecole  Stage, gardes obstétricales	Sage-femme ou médecin  Sage-femme, obstétricien	Cours 1h  Accouchements : 4 mois de gardes en 3 <sup>ième</sup> année 3 mois de gardes en 4 <sup>ième</sup> année	Polycopié  CD rom « Obstétrique » Volume Pr Colette, Ed. Flammarion	Exposition clinique supervisée  Autoévaluation  Relevé d'actes : référence aux acquis cliniques minimaux
<b>Identifier les produits sanguins labiles avec leur préparation, stockage et distribution</b> <b>Déterminer les missions d'un ETS, son fonctionnement et les règles du don de sang</b> <b>Expliciter les complications de la transfusion et les règles de l'hémovigilance</b> <b>Mettre en place une thérapeutique ocytocique en cas d'atonie utérine selon les protocoles établis</b> <b>Participer à la cogestion du syndrome hémorragique par la surveillance clinique, les</b>	Ecole  Stages bloc opératoire et gardes obstétricales  Ecole	Sages-femmes formateurs ou sage-femme clinicienne**	Cours-diaporama 1h30  ARP 1h30 X 2	Polycopié  Livres : recommandations ANAES  <u>45</u>  Pour une bonne pratique transfusionnelle, Drouet et Lelut, 2000, Ghyphé et Biotem  polycopié	Contrôle continu : cas clinique structuré

bilans d'hémostase, les traitements utérotoniques		Anesthésiste *	Séminaire de physiopathologie : cas cliniques 3h		Carnet de stage
Réaliser une épreuve des 3 tubes pour apprécier le degré de défibrination éventuel en cas d'hémorragie persistante Réaliser le test ultime	laboratoire	Hématologue*	TP 1h	Kit pédagogique sur le contrôle ultime, ministère de l'emploi et de la solidarité	Carnet de stage
Définir la notion de choc d'après ses origines Comprendre les bases de la réanimation respiratoire Maîtriser l'utilisation des solutés de remplissage Participer à la prise en charge et la surveillance d'une transfusion Cogérer la surveillance clinique au cours d'une transfusion sanguine Etablir la conduite à tenir dans le contrôle d'une situation hémorragique Expliquer les buts et le déroulement de l'embolisation	Ecole  Stage en gardes obstétricales et bloc opératoire	Anesthésiste*  Anesthésistes*	Cours-cas cliniques 3h  Exposition clinique supervisée ARC 1h30 en groupe de 6 - 10 étudiants	Polycopié  Manipulations sur mannequin	Validations de stage Port-folio Carnet de stage
Expliciter les responsabilités dans la sécurité transfusionnelle et la gestion des risques	Ecole	Juriste *ou sage-femme expert*	Cours-cas cliniques 1h30	polycopié  <u>46</u>	Contrôle continu : QROC, commentaires de texte
Total des horaires école (heures de cours) Répercussion des travaux de groupe	26 heures pour chaque étudiant  +4h pour les jeux de rôles +9h si 3 groupes pour chaque ARC				

Préparation par ARC : 4 heures	+3h pour groupe en laboratoire école d'anesthésie 12 heures de préparation
Rémunération estimée	70% rémunération soit 26 heures et 12 heures de préparation

### 3.4 Quatrième compétence ciblée

#### Unité de soins en néonatalogie, 2<sup>ème</sup> année

L'abord des soins au nouveau-né demande à chaque acteur professionnel d'être attentif et d'exercer sa vigilance au cours de chaque soin.

La connaissance des voies de la douleur, des moyens de soulager la douleur doit être connue de tous ceux qui s'occupent des nouveaux-nés. La réalité de la douleur in utero doit être initiée dès la formation initiale, à la vue du développement des techniques invasives des prélèvements et des traitements in utero (ex : transfusion in utero).

**Travail sur les connaissances antérieures :** au cours d'un travail de groupe l'étudiant sage-femme pourra expliciter ses représentations, ses craintes, ses expériences à propos de la douleur

L'étudiant sage-femme sera capable :

48

---

**Niveau I :** l'étudiant est capable de distinguer les voies sensori-motrices de la douleur chez le fœtus et le nouveau-né

**Niveau II :** d'expliquer le concept de prévention de douleur aiguë du nouveau-né

**Niveau III :** d'utiliser les règles et les concepts de soins régissant le diagnostic et la prévention de la douleur aiguë du nouveau-né

Niveau IV : d'organiser des stratégies de soin recherchant à prévenir de façon optimale la douleur aiguë du nouveau-né



**COMPETENCE N°4 : Prendre en charge la prévention de la douleur du nouveau-né de la période anténatale à la période postnatale**

Objectifs	Lieux	Enseignants	Méthodes pédagogiques Temporalité	Ressources pour les apprenants	Evaluation
<p>Expliciter ses représentations, ses craintes, ses expériences à propos de la douleur</p> <p>Identifier les voies de la douleur chez le fœtus et le nouveau-né*</p> <p>Identifier les situations douloureuses anténatales et postnatales du nouveau-né</p> <p>Prévenir la douleur aiguë du nouveau-né dans les situations de soins en maternité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la douleur aiguë d'après une échelle de douleur</li> <li>• Appliquer les moyens non médicamenteux de lutte contre la douleur</li> <li>• Maîtriser l'utilisation des</li> </ul>	<p>Ecole</p> <p>Ecole</p> <p>Stage Suites-de-couches néonatalogie</p>	<p>Psychologue* ou pédiatre*</p> <p>Sage-femme* ou pédiatre*</p> <p>Puéricultrice Infirmière Pédiatre Sage-femme</p>	<p>Travail de groupe 1h30</p> <p>Groupe de travail 2h, avec bilan des connaissances antérieures</p> <p>protocoles</p>	<p><b>Polycopié</b></p> <p><b>Films :</b> Prise en charge de la douleur aux âges extrêmes de la vie, 2001, 8 minutes audiovisuel AP-HP D 639</p> <p>Sucredoux, 1999, 10 minutes D 681</p> <p style="text-align: center;"><u>49</u></p> <p>Douleur et inconfort chez le nouveau-né, 1995, 29 minutes D 684</p> <p><b>Cédérom</b> ATDE-Pediadol,</p>	<p>Contrôle continu : QROC</p> <p>Carnet de stage</p> <p>Port-folio</p> <p>Exposition clinique supervisée</p>

médicaments analgésiques chez le nouveau-né				2000, E 6	
<b>Total des horaires école (heures de cours)</b>			<b>3h30</b>		
<b>Rémunération estimée</b>			<b>3h30</b>		

\* Cette compétence est enseignée à la suite du module anatomie-physiologie du système nerveux, elle est incluse dans le module sémiologie.

**ANNEXE 5 : Dix points pour le développement du tutorat (CASSF :  
Rapport sur la formation pratique des étudiants sage-femme, 2004, 16 pages**

L'ensemble des Associations et des Syndicats a trouvé ensemble, des voies de propositions pour aider à améliorer la formation pratique des étudiants sages-femmes, **dix points essentiels peuvent s'en dégager :**

1. **Valoriser la fonction d'encadrement des sages-femmes auprès des étudiants par le tutorat et la maîtrise de stage**
2. **Centrer le projet pédagogique sur l'apprentissage de l'étudiant**
3. **Recentrer l'apprentissage des étudiants autour de la physiologie et du concept global de soin pour répondre aux besoins des femmes**
4. **Former à la pédagogie d'encadrement les sages-femmes cliniciennes**
5. **Etudier une durée suffisante des stages pour aider à une meilleure intégration des étudiants**
6. **Développer chez l'étudiant le raisonnement clinique, l'autonomie et la responsabilisation**
7. **Enchâsser l'évaluation dans la pratique des étudiants et la réaliser sur plusieurs temps (formative et normative)**
8. **Diminuer le temps consacré à exécuter des gestes techniques répétitifs pour privilégier le temps consacré à la réflexion, à l'appel des connaissances, au raisonnement clinique et à la réflexion sur les actions pratiquées auprès des patientes**
9. **Décrypter dans l'expérience de l'étudiant l'impact du curriculum caché pour favoriser l'apprentissage du professionnalisme**

**10. Le lieu de stage doit fournir des critères de qualité en ce qui concerne l'accueil, le suivi, l'évaluation et doit être évalué**

Un tel travail de réflexion doit servir à conforter l'autonomie professionnelle des sages-femmes, et le CASSF souhaite continuer à travailler dans ce sens.

## Paradigme d'enseignement

Les objectifs et leurs degrés d'atteinte sont établis et servent de référence aux évaluations

## Paradigme d'apprentissage

- Les savoirs sont transmis aux étudiants par les professeurs
- Les étudiants reçoivent passivement ces savoirs selon le principe de l'accumulation d'informations
- Les connaissances sont acquises sans lien avec leur contexte prévisible de réutilisation (*forte décontextualisation*)
- Le professeur est conçu avant tout comme un dispensateur de savoirs et comme un examinateur
- L'enseignement, les apprentissages et l'évaluation sont morcelés, cette dernière se produit à des moments précis
- L'évaluation est utilisée essentiellement pour mesurer la quantité des apprentissages (*le concept de compétences est évalué selon une vision éclatée*)
- L'évaluation privilégie l'obtention de la bonne réponse
- Les apprentissages sont mesurés indirectement grâce à des tests standardisés

- Les étudiants construisent leurs connaissances à partir des questions qu'ils se posent, en interaction avec leurs professeurs et avec leurs pairs
- Les étudiants traitent activement l'information à l'occasion d'activités de recherche, d'analyse critique, de résolution de problèmes, privilégiant la qualité de la compréhension en se focalisant sur les compétences
- Les connaissances et les compétences sont construites prioritairement à partir des contextes professionnels authentiques et transdisciplinaires
- Le professeur est d'abord un facilitateur des apprentissages (rétroaction, feedback)
- L'évaluation est enchâssée dans les activités d'enseignement et d'apprentissage
- L'évaluation est utilisée pour promouvoir et diagnostiquer les apprentissages (notion dynamique du développement des compétences)
- L'évaluation se préoccupe autant du processus que du résultat et exploite les erreurs pour développer les apprentissages
- Les apprentissages sont appréciés sur un échantillon de travaux qui illustre l'évolution des apprentissages directement à partir de performances, de projets réalisés, de travaux personnels, de portfolios

D'après J. Tardif et J. Jouquan (1998)

